

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **lafr1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
- Prérequis entre cours	9
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
- Programme type	9
- LAFR1BA - 1er bloc annuel	9
- LAFR1BA - 2e bloc annuel	11
- LAFR1BA - 3e bloc annuel	12
Informations diverses	13
- Conditions d'admission	13
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	15
- Gestion et contacts	17

LAFR1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Un intérêt marqué pour la langue et la civilisation latines et un goût prononcé pour les études françaises sont d'excellentes raisons pour se lancer dans l'aventure.

Au terme du premier cycle, vous • aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;

- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique ;
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue.

Votre profil

- Vous aimez la pensée claire, la réflexion rigoureuse, l'analyse des problèmes humains et sociaux, la précision et la beauté du langage oral et écrit.
- Vous vous intéressez à l'histoire, à la philosophie, à la psychologie, aux langues, à la culture, à l'art et aux lettres dans leur acception la plus large ?

Alors, vous êtes prêt pour aborder les études de philosophie, arts et lettres ! Vous pouvez bien évidemment vous y préparer plus intensivement par des lectures, un séjour de langues, des cours préparatoires d'été, etc.

Votre futur job

Nos diplômés occupent des fonctions variées pour lesquelles leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

- Ils sont enseignants, chercheurs, libraires, journalistes, conseillers ;
- ils travaillent dans la communication, l'expertise ou la fonction publique, occupent des fonctions dans les milieux financiers, le secteur associatif, etc. ;
- ils organisent des événements, élaborent des publications, gèrent des espaces de documentation, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation spécialisée en langues et lettres latines et françaises de l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine ;
- une solide formation en sciences humaines ;
- des compétences méthodologiques complexes relatives à l'histoire, aux études littéraires et à l'étude des langues ;
- la parfaite maîtrise du français, des compétences rédactionnelles et d'analyse de la langue.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en langues et lettres modernes et anciennes.

LAFR1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en « Langues et lettres modernes et anciennes » forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des langues française et latine. Au contact des textes et des ressources qui les produisent, ces étudiants développeront progressivement une capacité à maîtriser les différents fondements - qu'il s'agisse de la linguistique, de la grammaire, de la syntaxe et du vocabulaire -, des langues étudiées comme des genres littéraires et de l'histoire des littératures concernées. En latin, ils auront aussi acquis un niveau de traduction aisée de textes de niveau moyen. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme de la troisième année, mobiliser les savoirs acquis en vue de produire un travail personnel d'ampleur limitée dont la rédaction s'appuie sur des critères scientifiques rigoureux.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en Langues et littératures modernes et anciennes ,

1. Développer un savoir informé sur les langues française et latine (linguistique et littérature) et utiliser aisément leurs différents contenus, à partir des cadres et balises progressivement acquis.
 - 1.1. Maîtriser les fondements du français et du latin aux différents niveaux de l'analyse linguistique et pragmatique (phonétique et phonologie, lexicale et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).
 - 1.2. Mobiliser et appliquer les savoirs acquis (lexicaux et grammaticaux) à des textes français et latins, dans le cadre de différentes activités (exercices de version et de thème, textes argumentatifs, dissertations, manipulations de formes grammaticales, recherches personnelles).
2. Recourir de manière adéquate au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres aux différents domaines des langues française et latine.
 - 2.1. Trouver et gérer l'information de base : en récolter, classer, comparer et analyser les données essentielles.
 - 2.2. Situer dans le temps, analyser et interpréter les différents courants et genres des deux littératures étudiées ainsi que leurs auteurs et œuvres principaux.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les deux domaines étudiés pour reconnaître, situer et décrire des cas concrets, tout comme pour leur appliquer les grilles et méthodes d'analyse requises.
 - 3.1. Situer les productions issues des deux domaines dans leurs contextes historique, social et culturel.
 - 3.2. Développer l'assise d'une approche critique : identifier les sources originales, en apprécier la provenance, la valeur et en proposer une présentation concise.
 - 3.3. Mettre les connaissances de base acquises dans les deux disciplines au service de l'analyse de textes littéraires et de corpus langagiers en français comme en latin.
4. Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire sur des questions de littérature et de linguistique dans les différents domaines des langues française et latine.
 - 4.1. Manier les principaux éléments du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologies, pratiques d'analyse) acquis dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistiques et valables pour diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).
 - 4.2. Connaître et utiliser adéquatement les différents outils fondamentaux de la recherche de chacun des domaines étudiés (bibliographies générales et spécialisées, ressources électroniques).
 - 4.3. Connaître les fondements de la philosophie, de l'histoire, des arts et des littératures de l'Occident (théorie littéraire et linguistique).
5. Tisser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et des littératures, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme, dans leur diversité et complémentarité.
 - 5.1. Connaître et utiliser adéquatement les différents outils fondamentaux de la recherche de chacun des domaines étudiés (bibliographies générales et spécialisées, ressources électroniques).
 - 5.2. Connaître les fondements de la philosophie, de l'histoire, des arts et des littératures de l'Occident (théorie littéraire et linguistique).
6. Avoir une bonne connaissance des différents contextes historiques, culturels et institutionnels dans lesquels s'inscrivent les langues et littératures françaises et latines.
 - 6.1. Avoir une bonne connaissance des différents contextes historiques, culturels et institutionnels dans lesquels s'inscrit la civilisation romaine.
 - 6.2. Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse.
7. Problématiser une question de recherche à partir de l'observation de données littéraires et linguistiques précises pour en analyser le contenu et les modes de fonctionnement.
 - 7.1. Collecter et manier les informations essentielles sur un thème ou une problématique donnés au moyen d'outils et de stratégies judicieusement choisis.
 - 7.2. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel d'ampleur limitée.
8. Convoquer ces savoirs et savoir-faire, pour développer dans la vie quotidienne un savoir-être capable de soutenir l'étudiant dans la construction de sa citoyenneté et de son rapport à la société.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres,

9. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

10. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.

11. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.

12. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).

13. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

14. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres modernes et anciennes totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits.

Trois axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

- (1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, langues modernes, philosophie, sciences du langage, sciences religieuses);
- (2) une **formation méthodologique et disciplinaire aux langues et littérature latines;** (histoire littéraire, explication d'auteurs latins [prose et poésie], grammaire latine, introduction aux études anciennes, travail de fin de cycle)
- (3) une **formation méthodologique et disciplinaire aux langues et littératures françaises (histoire littéraire, théorie de la littérature, explication de textes [ancien et moyen français ; roman, poésie et théâtre de langue française], linguistique française [approches synchronique et diachronique], travail de fin de cycle).**

La première année de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base. Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

LAFR1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Remarque : Suite à une réforme des programmes de bachelier de la Faculté, l'étudiant déjà inscrit en 2017-2018 et ayant crédité au moins 45 crédits suivra un programme de transition.

De plus amples informations sont disponibles sur le portail de la Faculté à la [page suivante](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/programmes-de-transition.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/programmes-de-transition.html).

Bloc
annuel
1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (30 crédits)

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

o LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q	x		
o LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Nicolas Amoroso (supplée Marco Cavalieri) Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q	x		
o LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haeperen Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	1q	x		
o LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	1q	x		
o LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x		
o LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	2q	x		
o LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays (supplée Michel Lisse) Jean-Louis Dufays Michel Lisse	30h+7.5h	5 Crédits	1q		x	

o Un cours de sciences religieuses (2 crédits)

o LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen) Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q	x		
o LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Walter Lesch	15h	2 Crédits	1q	x		
o LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	2q	x		

o Langue et littérature anciennes : latin (50 crédits)

o LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Jean Lempire	30h+15h	5 Crédits	2q	x		
o LGLOR1143	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	5 Crédits	2q	x		
o LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haeperen	22.5h	5 Crédits	2q	x		
o LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études classiques	Aline Smeesters	45h	5 Crédits	1 + 2q		x	
o LGLOR1241	Langue latine II	Lambert Isebaert	30h +22.5h	5 Crédits	1 + 2q		x	

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LGLOR1341	Langue latine III 🟡	Lambert Isebaert	30h +22.5h	5 Crédits	1 + 2q			x
○ LGLOR1431	Littérature latine <i>Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)</i>	Jean Lempire	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕		x	x
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie 🟡	Paul Deproost	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕		x	x
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose 🟡	Paul Deproost	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕		x	x

○ un des cours suivants

Le cours LFIAL1181 est réservé aux étudiants qui ont suivi, durant les 4 dernières années du secondaire, 4 heures de latin ou qui ont réussi le test de niveau. Le cours LFIAL1180 est accessible à tous.

⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q	x		
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval</i>	Paul Deproost	30h+15h	5 Crédits	1q	x		

○ Langue et littérature modernes : français (55 crédits)

○ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge à la Révolution française	Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck) Agnès Guiderdoni Tania Van Hemelryck (coord.) Damien Zanone	60h	5 Crédits	2q	x		
○ LROM1111	Linguistique: maîtrise et analyse du français normé	Olivier Delsaux	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q	x		
○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Laurent Robert (supplée Damien Zanone) Damien Zanone	30h+15h	5 Crédits	2q	x		
○ LROM1221	Linguistique : la variation en français contemporain 🟡	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q		x	
○ LROM1222	Linguistique : approche historique du français dans la Romania 🟡	Philippe Hambye	45h+7.5h	5 Crédits	2q		x	
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	5 Crédits	2q		x	
○ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Damien Zanone	60h	5 Crédits	2q		x	x
○ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret Alice Richir (supplée Pierre Piret)	30h	5 Crédits	2q			x
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français 🟡	Mattia Cavagna	30h	5 Crédits	1q			x
○ LROM1331	Linguistique : analyse de la langue en contexte 🟡	Mathieu Avanzi (supplée Anne-Catherine Simon) Anne Dister (supplée Cédric Fairon) Cédric Fairon Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1q			x

○ un des deux cours suivants

⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française 🟡	Vincent Engel	30h+7.5h	5 Crédits	1q			x
⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h+7.5h	5 Crédits	1q			x

○ Cours de langue moderne (10 crédits)

La même langue doit être suivie pendant tout le programme de bachelier. L'étudiant choisit un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	30h+30h	5 Crédits	1q		x	
⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	60h	5 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Céline Gouverneur Claudine Grommersch Brigitte Loosen	45h	5 Crédits	1 + 2q		x	

						Bloc annuel		
						1	2	3
⌘ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.) Marie Van Reet	60h	5 Crédits	1 + 2q			x
⌘ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	60h	5 Crédits	1q		x	
⌘ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Lutgarde Schrijvers	60h	5 Crédits	1 + 2q		x	
⌘ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.) Quentin Zèques (supplée Hilde Bufkens)	60h	5 Crédits	1 + 2q			x

o Travail de fin de cycle (5 crédits)

○ LLAFR1599	Travail de fin de cycle			5 Crédits	1 + 2q			x
-------------	-------------------------	--	--	-----------	--------	--	--	---

o Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours dans le deuxième et le troisième bloc de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

○	Première partie de la mineure			15 Crédits			x	
○	Deuxième partie de la mineure			15 Crédits				x

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous; l'accès à certaines mineures est soumis au respect de conditions d'admission.

Il répartira les 30 crédits de cours de la mineure de manière à totaliser, avec les activités de la majeure, les 60 crédits de son programme annuel.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser à la Conseillère aux études : [Fiorella Flamini](#).

- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ltheo100i>]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lanti100i>]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lori100i>]
- > Mineure en culture et création [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcucr100i>]
- > Mineure en culture scientifique [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcusc100i>]
- > Mineure en développement durable (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ldvld100i>]
- > Mineure en droit (accès) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-ladrt100i>]
- > Mineure en droit (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lodrt100i>]
- > Mineure en économie (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-loeco100i>]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmpme100i>]
- > Mineure en études allemandes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lalle100i>]
- > Mineure en études anglaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-langl100i>]
- > Mineure en études de genre [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgenr100i>]
- > Mineure en études européennes [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-leuro100i>]
- > Mineure en études françaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lfran100i>]
- > Mineure en études hispaniques (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lhisp100i>]
- > Mineure en études italiennes (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lita100i>]
- > Mineure en études littéraires [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-llitt100i>]
- > Mineure en études médiévales [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmedi100i>]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lneer100i>]
- > Mineure en gestion (initiation) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lgesa100i>]
- > Mineure en histoire [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lhist100i>]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-larke100i>]
- > Mineure en information et communication (*) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lcomu100i>]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lisla100i>]
- > Mineure en langue et société chinoises [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lchin100i>]
- > Mineure en linguistique [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lling100i>]
- > Mineure en musicologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lmusi100i>]
- > Mineure en philosophie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lisp100i>]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lsped100i>]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lreli100i>]
- > Mineure en sciences et technologies de l'information et de la communication [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lic100i>]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lhuso100i>]
- > Mineure en sciences politiques [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lspol100i>]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-lsoca100i>]
- > Mineure en statistique et science des données [<https://www.uclouvain.be/prog-2019-min-losta100i>]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2019-lafr1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

PROGRAMME TYPE

LAFR1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Nicolas Amoroso (supplée Marco Cavalieri) Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haeperen Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	1q
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	1q
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	2q

o Un cours de sciences religieuses

⌘ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen) Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⌘ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Walter Lesch	15h	2 Crédits	1q
⌘ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	2q

o Langue et littérature anciennes : latin

o LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Jean Lempire	30h+15h	5 Crédits	2q
o LGLOR1143	Langue latine I	Lambert Isebaert	30h+15h	5 Crédits	2q
o LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepereen	22.5h	5 Crédits	2q

o un des cours suivants

Le cours LFIAL1181 est réservé aux étudiants qui ont suivi, durant les 4 dernières années du secondaire, 4 heures de latin ou qui ont réussi le test de niveau. Le cours LFIAL1180 est accessible à tous.

⌘ LFIAL1180	Initiation au latin	Alain Meurant	30h+30h	5 Crédits	1q
⌘ LFIAL1181	Auteurs latins <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval</i>	Paul Deproost	30h+15h	5 Crédits	1q

o Langue et littérature modernes : français

o LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge à la Révolution française	Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck) Agnès Guiderdoni Tania Van Hemelryck (coord.) Damien Zanone	60h	5 Crédits	2q
o LROM1111	Linguistique: maîtrise et analyse du français normé	Olivier Delsaux	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q
o LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Laurent Robert (supplée Damien Zanone) Damien Zanone	30h+15h	5 Crédits	2q

LAFR1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays (supplée Michel Lisse) Jean-Louis Dufays Michel Lisse	30h+7.5h	5 Crédits	1q
-------------	---	---	----------	-----------	----

o Langue et littérature anciennes : latin

○ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études classiques	Aline Smeesters	45h	5 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1241	Langue latine II ■	Lambert Isebaert	30h +22.5h	5 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1431	Littérature latine <i>Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)</i>	Jean Lempire	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie ■	Paul Deproost	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose ■	Paul Deproost	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊖

o Langue et littérature modernes : français

○ LROM1221	Linguistique : la variation en français contemporain ■	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q
○ LROM1222	Linguistique : approche historique du français dans la Romania ■	Philippe Hambye	45h+7.5h	5 Crédits	2q
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français	Mattia Cavagna	30h+7.5h	5 Crédits	2q
○ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Damien Zanone	60h	5 Crédits	2q

o Cours de langue moderne

La même langue doit être suivie pendant tout le programme de bachelier. L'étudiant choisit un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	30h+30h	5 Crédits	1q
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Céline Gouverneur Claudine Grommersch Brigitte Loosen	45h	5 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	60h	5 Crédits	1q
⊗ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Lutgarde Schrijvers	60h	5 Crédits	1 + 2q

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours dans le deuxième et le troisième bloc de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

○	Première partie de la mineure			15 Crédits	
---	---	--	--	------------	--

LAFR1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Langue et littérature anciennes : latin**

○ LGLOR1341	Langue latine III ■	Lambert Isebaert	30h +22.5h	5 Crédits	1 + 2q
○ LGLOR1431	Littérature latine <i>Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)</i>	Jean Lempire	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie ■	Paul Deproost	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊕
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose ■	Paul Deproost	45h	5 Crédits	1 + 2q ⊙

o Langue et littérature modernes : français

○ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Damien Zanone	60h	5 Crédits	2q
○ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret Alice Richir (supplée Pierre Piret)	30h	5 Crédits	2q
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français ■	Mattia Cavagna	30h	5 Crédits	1q
○ LROM1331	Linguistique : analyse de la langue en contexte ■	Mathieu Avanzi (supplée Anne-Catherine Simon) Anne Dister (supplée Cédric Fairon) Cédric Fairon Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1q

o un des deux cours suivants

⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française ■	Vincent Engel	30h+7.5h	5 Crédits	1q
⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	30h+7.5h	5 Crédits	1q

o Cours de langue moderne

La même langue doit être suivie pendant tout le programme de bachelier. L'étudiant choisit un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen ■	Ann Rinder (coord.)	60h	5 Crédits	1 + 2q
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course ■	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.) Marie Van Reet	60h	5 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau ■	Hilde Bufkens (coord.) Quentin Zèques (supplée Hilde Bufkens)	60h	5 Crédits	1 + 2q

o Travail de fin de cycle

○ LLAFR1599	Travail de fin de cycle			5 Crédits	1 + 2q
-------------	-------------------------	--	--	-----------	-----------

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours dans le deuxième et le troisième bloc de bachelier, de manière à ce que chaque année d'études totalise 60 crédits.

○	Deuxième partie de la mineure			15 Crédits	
---	-------------------------------	--	--	------------	--

LAFR1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Conditions spéciales](#)

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1^{er} janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 15 juillet 2019 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

La première année du premier cycle du programme en langues et lettres anciennes et modernes comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie,...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline. Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres anciennes et modernes, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés, adaptés aux différents objectifs d'apprentissage **et souvent appuyés par de puissants outils informatiques (environnement TICE)** cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme bachelier en langues et lettres modernes et anciennes, au cours de leur formation, peuvent effectuer:

- un séjour d'études d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des nombreuses universités (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires-0.html>) avec qui la Faculté de philosophie arts et lettre a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ou
- un séjour d'études d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La liste des destinations conseillées (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mobilite-internationale-0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13.html>) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langues et de littératures latines peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- Contacts (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/contact-0-1.html>)
- Informations pratiques (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html>)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès, aux masters correspondants, [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) et [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#). Il donne aussi accès au [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#).

Autres formations accessibles au terme du programme

Le bachelier en langues et lettres anciennes et modernes peut avoir accès à d'autres masters organisés à l'UCLouvain moyennant le respect des matières requises détaillées dans les conditions d'admission de ces programmes.

La mineure suivie dans le cadre du programme de bachelier peut éventuellement faciliter l'accès à certains masters.

Accès direct

Mineure en études néerlandaises Mineure en études allemandes	>	Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale ou Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée dans le cadre de sa mineure
Mineure en études néerlandaises Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises	>	Master [120] en communication multilingue	L'étudiant inscrit à son programme de master le français et la langue germanique étudiée
Mineure en linguistique	>	Master [120] en linguistique	Accès direct
Mineure en musicologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie ou Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	Accès direct
Mineure en étude de l'Égypte et du Proche-Orient antiques	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct
Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct
Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Accès direct à condition d'avoir suivi dans la mineure, au moins trois cours de langues orientales et deux cours de civilisation sur l'Égypte et le Proche-Orient antiques

Accès moyennant des enseignements supplémentaires

Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	>	Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale ou Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en histoire version B	>	Master [120] en histoire ou Master [60] en histoire	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en philosophie	>	Master [120] en philosophie ou Master [60] en philosophie ou Master [120] en éthique	Accès direct moyennant 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en études françaises	>	Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
	>	Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
Mineure en histoire de l'art et archéologie	>	Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
	>	Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès

Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome	>	Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques ou Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	Accès direct moyennant des enseignements supplémentaires (15 crédits maximum) et à condition d'avoir suivi les cours suivants dans la mineure : les cours LGLOR1172, LGLOR1173, LGLOR1271, un cours d'explication d'auteurs grecs et les deux cours de littérature grecque
--	---	---	--

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire de l'art, archéologie et musicologie ([ARKE](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE>))
- Ecole de philosophie ([EFIL](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/EFIL) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/EFIL>))
- Ecole de langues et lettres ([ELAL](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ELAL) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ELAL>))
- Commission de programme en études de genre ([GENR](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GENR) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GENR>))
- Ecole de langues et lettres anciennes ([GLOR](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GLOR) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GLOR>))
- Ecole d'histoire ([HIST](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/HIST) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/HIST>))
- Louvain School of Translation and Interpreting ([LSTI](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LSTI) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LSTI>))

Responsable académique du programme: Charles Doyen

Jury

- Philippe Hambye
- Jean-Louis Dufays
- Lambert Isebaert

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).